

2019 - 2021

PLAN PAYSAGE

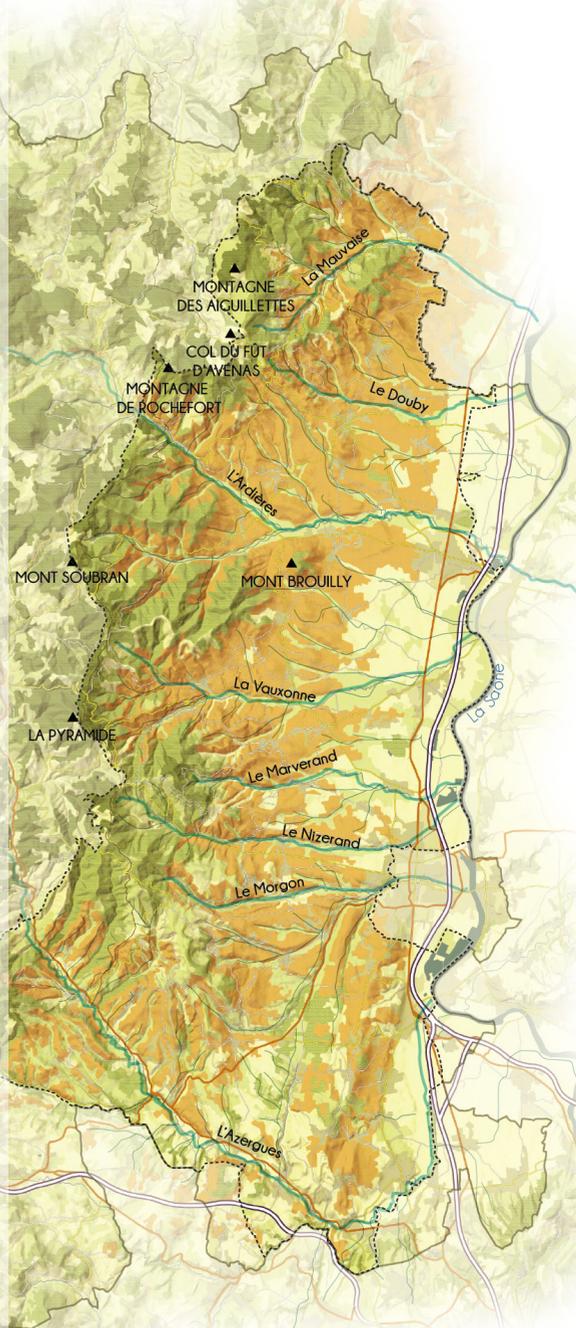


BEAUJOLAIS

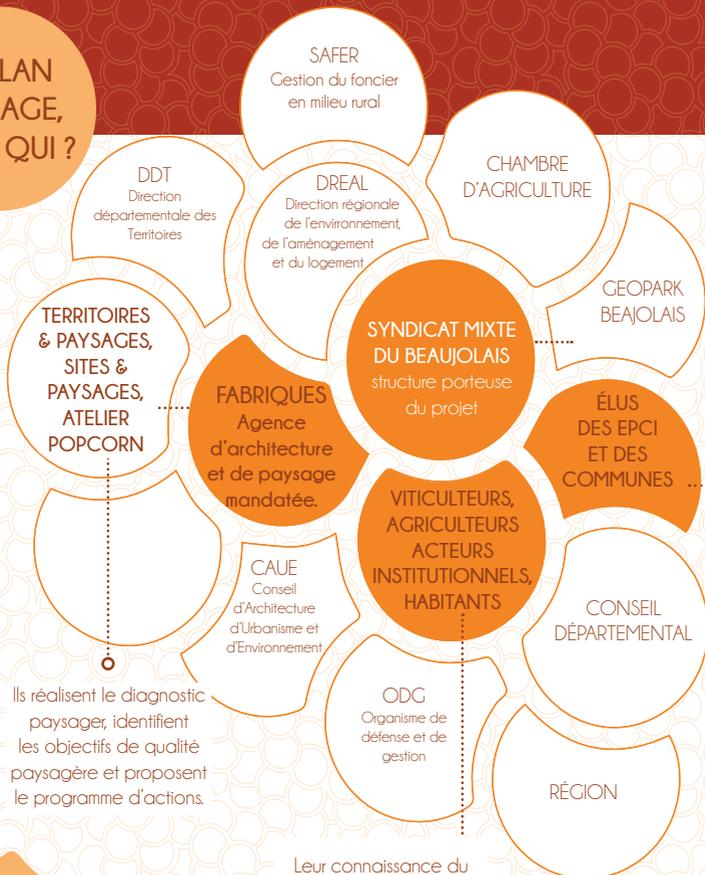
Les évolutions naturelles, agricoles, urbaines et climatiques modifient et façonnent l'image du territoire. Afin d'anticiper ces mutations et de valoriser la qualité paysagère du Beaujolais, un Plan de Paysage a été lancé. Le but de cette démarche est de rassembler élus, professionnels et habitants pour partager une vision et des objectifs communs pour le devenir du territoire.

Le Plan Paysage est porté par le Syndicat Mixte du Beaujolais pour une durée de deux ans et se concrétisera par la mise en œuvre d'un plan d'actions partagé et inscrit dans les différentes politiques publiques.

Cette démarche s'appuie sur les documents existants et s'intègre aux actions menées sur le territoire du Beaujolais.



LE PLAN PAYSAGE, C'EST QUI ?



A l'initiative du projet, ils sont parties prenantes de la démarche et seront les garants de la mise en oeuvre du programme d'actions.

Ils réalisent le diagnostic paysager, identifient les objectifs de qualité paysagère et proposent le programme d'actions.

Leur connaissance du territoire doit permettre une co-construction de scénarii d'avenir durables.

COMMENT PARTICIPER ?

Des **temps de concertation** rythmeront la démarche afin de vous permettre de contribuer à l'élaboration du Plan Paysage.

Des ateliers avec des acteurs ressources, des entretiens in situ, des échanges avec des élus, des événements sur le territoire pour aller à la rencontre des habitants, etc : autant de formes pour une concertation riche et variée.

Ces temps d'échanges et de co-construction permettront d'**enrichir le diagnostic** et la **recherche de solutions** jusqu'à la phase de mise en œuvre des actions.

Plan Paysage Beaujolais
Informations, actualités et agenda

à retrouver sur le site
planpaysage-beaujolais.fr
ou en contactant
cbrely@pays-beaujolais.com.